



**Cour
Pénale
Internationale**

**International
Criminal
Court**

ICC-PIDS-WU-115/12_Fra

13 février 2012 #115 La CPI semaine après semaine

Situation en République centrafricaine

Le gouvernement de la République centrafricaine a renvoyé la situation devant la Cour en décembre 2004. Le Procureur a ouvert une enquête en mai 2007. Dans l'affaire *Le Procureur c. Jean-Pierre Bemba Gombo*, la seule actuellement en cours d'examen dans le cadre de cette situation, la Chambre préliminaire II a, le 15 juin 2009, confirmé deux charges de crimes contre l'humanité et trois charges de crimes de guerre, et a renvoyé l'accusé pour être jugé devant une Chambre de première instance. Le procès a débuté le 22 novembre 2010.

Décisions adoptées entre le 6 et le 10 février 2012

Affaire Bemba

Public redacted version of the First decision on the prosecution and defence requests for the admission of evidence, dated 15 December 2011

Rendue par la Chambre de première instance III, le 9 février 2012

Situation en République démocratique du Congo

Dans cette situation, les quatre affaires suivantes sont en cours d'examen par les chambres concernées : *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, *Le Procureur c. Bosco Ntaganda*, *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui*, et *Le Procureur c. Callixte Mbarushimana*. Les accusés Thomas Lubanga Dyilo, Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui sont actuellement détenus par la Cour. Le suspect Bosco Ntaganda demeure en fuite. Dans l'affaire *Le Procureur c. Thomas Lubanga Dyilo*, le procès s'est ouvert le 26 janvier 2009. Le procès dans l'affaire *Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* s'est ouvert le 24 novembre 2009. Le 16 décembre 2011, la Chambre préliminaire I a refusé de confirmer les charges à l'encontre de M. Mbarushimana. Il a été remis en liberté le 23 décembre 2011.

Décisions adoptées entre le 6 et le 10 février 2012

Affaire Katanga et Ngudjolo Chui

Déclaration de la clôture de la présentation des moyens de preuve

Rendue par la Chambre de première instance II, le 7 février 2012

Décision sur la requête du Procureur sollicitant l'autorisation de rencontrer le témoin P-219 en présence de l'Unité d'aide aux victimes et aux témoins

Rendue par la Chambre de première instance II, le 8 février 2012

Décision relative à la demande d'enregistrement au dossier de décisions et requêtes communiquées uniquement par courriel

Rendue par la Chambre de première instance II, le 8 février 2012

Situation en Libye

Le 26 février 2011, le Conseil de sécurité des Nations Unies a décidé, à l'unanimité de ses membres, de saisir le Procureur de la CPI de la situation dont la Jamahiriya arabe libyenne est le théâtre depuis le 15 février 2011. Le 3 mars 2011, le Procureur de la CPI a annoncé l'ouverture d'une enquête dans la situation en Libye. Cette situation est assignée par la Présidence de la Cour à la Chambre préliminaire I. Le 27 juin 2011, la Chambre préliminaire I a délivré trois mandats d'arrêt à l'encontre de **Muammar Mohammed Abu Minyar Gaddafi, Saif Al-Islam Gaddafi et Abdullah Al-Senussi** pour des crimes contre l'humanité (meurtre et persécution) qui auraient été commis en Libye du 15 jusqu'au 28 février 2011 au moins, à travers l'appareil d'Etat libyen et les forces de sécurité. Le 22 novembre 2011, la Chambre préliminaire I a ordonné la clôture de l'affaire à l'encontre de Muammar Gaddafi suite à la mort du suspect.

Décisions adoptées entre le 6 et le 10 février 2012

Affaire Gaddafi et Al-Senussi

Decision on the Presiding Judge of the Appeals Chamber in the appeal of Ms Mishana Hosseinioun against the decision of Pre-Trial Chamber I entitled "Decision on the Applications of Mishana Hosseinioun and Aisha Gaddafi to submit Amicus Curiae observations to the Chamber"
Rendue par la Chambre d'appel le 8 février 2012

Situation en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire, qui n'est pas partie au Statut de Rome, avait, le 18 avril 2003, **déclaré accepter la compétence** de la Cour. La présidence de la République de Côte d'Ivoire a récemment **confirmé cette acceptation**, les 14 décembre 2010 et 3 mai 2011. Le 3 octobre 2011, la Chambre préliminaire a autorisé le Procureur à ouvrir une enquête sur la situation en Côte d'Ivoire pour les crimes qui auraient été commis depuis le 28 novembre 2010. L'audience sur la confirmation des charges dans l'affaire *Le Procureur c. Laurent Gbagbo*, la seule affaire actuellement en cours d'examen dans le cadre de cette situation, doit s'ouvrir le 18 juin 2012.

Décisions adoptées entre le 6 et le 10 février 2012

Affaire Gbagbo

Décision relative à la « Requête de la Défense sur le champ de l'aide judiciaire »
Rendue par la Chambre préliminaire III, le 27 janvier 2012

Decision on issues related to the victims' application process
Rendue par la Chambre préliminaire III, le 6 février 2012

Liens utiles

Les **procédures** se déroulant dans la salle d'audience peuvent être suivies sur le site internet de la CPI : www.icc-cpi.int

Vous pouvez également consulter le **calendrier des audiences**

Des **résumés audiovisuels** sont disponibles sur notre **chaîne YouTube** | Vous pouvez également suivre les activités de la Cour sur **Twitter**

Calendrier

FÉVRIER 2012

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
13	14	15	16	17	18	19
Participation du Président, du procureur adjoint et du Greffier de la Cour à la conférence intitulée « une justice pour tous ? Bilan de 10 ans de CPI » et aux événements parallèles à Sydney, en Australie*						
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

MARS 2012

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2	3	4

*La CPI tient à exprimer sa reconnaissance pour le soutien financier des organisateurs en vue de la participation de la Cour

Le calendrier est susceptible de changements de dernière minute.

www.icc-cpi.int | Ceci n'est pas un document officiel, il est destiné à l'information du public.

Cour pénale internationale : Maanweg, 174 ; 2516 AB, La Haye (Pays-Bas). Adresse postale : Boîte postale 19519 ; 2500 CM, La Haye (Pays-Bas). Tél. + 31 (0)70 515 8515 ; Télécopie +31 (0)70 515 8555. Chaîne sur Youtube : www.youtube.com/IntlCriminalCourt ; compte Twitter : www.twitter.com/IntlCrimCourt